

SOMMAIRE DU DOSSIER

Modification simplifiée n°2 du PLU

00_PROCEDURE

- Arrêté municipal engageant la modification simplifiée n°2 du PLU de Susville
- Délibération du conseil municipal de Susville définissant les modalités de la mise à disposition du public

01_NOTICE DE PRESENTATION DE LA MODIFICATION SIMPLIFIEE N°2

02_ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION

- 02_1_Dossier avant modification des OAP
- 02_2_Dossier modifié des OAP

03_REGLEMENT GRAPHIQUE AVANT ET APRES MODIFICATION

04_REGLEMENT ECRIT AVANT ET APRES MODIFICATION

05_ANEXES

05_1_Classement sonore des voies en Isère

- Arrêté préfectoral 38-2022-04-15-00007 portant révision du classement sonore des voies :
- Annexe 1-1 Routes concernées
- Annexe 1-3 Voies ferrées concernées par lignes
- Annexe 2-1 Routes concernées par communes
- Annexe 2-3 Voies ferrées concernées par communes
- Plaquette explications 2022

05_2_Droit de préemption urbain renforcé

- Délibération du conseil municipal de Susville n°D_05_19052025 instaurant le droit de préemption urbain-renforcé

06_AVIS DE LA MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE SUR LA MODIFICATION SIMPLIFIEE N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE LA COMMUNE DE SUSVILLE (38) -N°2025-ARA-AC-3991 EN DATE DU 29 SEPTEMBRE 2025

07_AVIS DES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIEES

- Avis de l'Etat – Préfète de l'Isère
- Avis de la Communauté de Communes de la Matheysine
- Avis du Département de l'Isère
- Avis de la Chambre d'Agriculture de l'Isère